

Association Sportive

95, avenue de Roumanille 06410 BIOT

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'année 2016

Chers Membres,

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du Provençal Golf qui se tiendra dans les locaux du:

Provençal Café (sur le Golf), le:

SAMEDI 11 FEVRIER 2017 à 15 heures 00

Ordre du jour:

- -Émargement et vérification de la feuille de présence.
- -Désignation du secrétaire et des scrutateurs de séance.
- -Rapport moral du Président de l'Association.
- -Rapport financier, budget prévisionnel, cotisation 2018.
- -Élection des Administrateurs (1/3 sortant conformément à l'article IV des statuts): Les postes d'Administrateurs de Mr. Rolland EYNARD et Mr. Michel FREUND sont à renouveler. Par ailleurs, deux postes d'Administrateurs supplémentaires sont créés. les Membres intéressés pour exercer cette fonction sont priés de se faire connaître par écrit avant le **30 janvier 2017** en déposant leurs lettres de candidature, adressées au Président de l'Association Sportive, à l'accueil du Provençal Golf.

-Questions diverses

Les Membres souhaitant porter une question à l'ordre du jour devront déposer leur requête par écrit, à l'attention du Président de l'Association, à l'accueil du Provençal Golf.

- Remise de prix aux vainqueurs de la compétition en "match play" organisée en 2016.

Les nouveaux Membres, ayant adhéré pour la première fois en 2017 à l'Association, sont invités à participer à l'Assemblée Générale. Cependant ils ne pourront prendre part aux votes qui auront lieu au cours de cette réunion.

A l'issue de cette Assemblée , un verre de l'amitié vous sera offert et un dîner au restaurant " Le Sophocle ", 282 rue des Cistes, ZI des 3 Moulins, 06600 Antibes, sera organisé. Les personnes intéressées devront s'inscrire au plus tard le **20 janvier 2017** pour ce repas dont le coût restera à leur charge.

Rappel des nouvelles dispositions de nos statuts:

- "Prendront part aux votes:
- -Les adhérents âgés d'au moins 16 ans le jour de l'A.G.
- -Les mineurs de plus de 16 ans, sur présentation d'un accord de leurs représentants légaux. Les mineurs de moins de 16 ans pourront se faire représenter par leurs parents (ou l'un d'eux), qui bénéficieraient alors d'un droit de vote."



Association Sportive

95, avenue de Roumanille 06410 BIOT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'Association Sportive du Provençal Golf

POUVOIR

Je soussigné(e)
donne tous pouvoirs à
qui accepte de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 11 février 2017 à 15h00

Ecrire la mention *"Bon pour pouvoir"*Dater et signer

Le mandataire écrira "Accepte"

Dater et signer